
https://www.village-notaires.com/dev_2022/INTERVIEW-Nous-pouvons-favoriser-le-sentiment-d-appartenance-des-citoyens-a%CC%80-1

- Quartier des Notaires - Parole de notaire -



Date de mise en ligne : lundi 25 avril 2022

**Copyright © Village des Notaires, actualités, management et emploi en études
notariales - Tous droits réservés**

Le 18 janvier 2022, Giampaolo Marozz a été nommé nouveau président du Conseil des Notariats de l'Union Européenne (CNUE). Parmi les objectifs de son mandat : créer une plateforme unique du notariat européen et mettre le CNUE au service des objectifs fixés par la Présidence Française de l'Union Européenne, « Relance - Puissance – Appartenance ». Dernièrement, le CNUE a aussi exprimé son soutien au peuple ukrainien : un choix que son président justifie par l'exigence des notaires à agir comme protagonistes en prenant conscience du rôle fondamental qu'ils jouent dans les nouveaux enjeux économiques, politiques et sociaux de l'Union Européenne.

[1] Il s'agit des États suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Croatie, Espagne, Estonie, France, Grèce, Hongrie, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovaquie et Slovénie.

[2] Le programme « Justice » s'étend de 2021 à 2027. Il met à disposition des fonds destinés à soutenir la coopération judiciaire en matière civile et pénale, notamment la formation des juges et d'autres praticiens du droit, et l'accès effectif des citoyens et des entreprises à la justice.

[3] À la suite de ses directives, la Commission a également mis sur pied un [outil pour les lanceurs d'alerte](#) afin de faire remonter d'éventuelles violations des sanctions en vigueur.

[4] La task force « Freeze and Seize » a été créée par la Commission européenne afin de garantir la mise en œuvre efficace des sanctions de l'UE contre les oligarques russes et biélorusses inscrits sur la liste noire dans l'ensemble de l'UE.